



NATURA 2000 - STANDARD DATA FORM

For Special Protection Areas (SPA),
Proposed Sites for Community Importance (pSCI),
Sites of Community Importance (SCI) and
for Special Areas of Conservation (SAC)

SITE LU0001029
SITENAME Région de la Moselle supérieure

TABLE OF CONTENTS

- [1. SITE IDENTIFICATION](#)
- [2. SITE LOCATION](#)
- [3. ECOLOGICAL INFORMATION](#)
- [4. SITE DESCRIPTION](#)
- [5. SITE PROTECTION STATUS](#)
- [6. SITE MANAGEMENT](#)
- [7. MAP OF THE SITE](#)

1. SITE IDENTIFICATION

1.1 Type B	1.2 Site code LU0001029	Back to top
---------------	----------------------------	-----------------------------

1.3 Site name

Région de la Moselle supérieure

1.4 First Compilation date 1996-11	1.5 Update date 2023-11
---------------------------------------	----------------------------

1.6 Respondent:

Name/Organisation:	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité
Address:	4, place de l'Europe L-2918 Luxembourg
Email:	natura2000@mev.etat.lu

1.7 Site indication and designation / classification dates

Date site classified as SPA:	0000-00
National legal reference of SPA designation	No data
Date site proposed as SCI:	1998-12
Date site confirmed as SCI:	2004-12
Date site designated as SAC:	2009-11
National legal reference of SAC designation:	Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Région de la Moselle supérieure ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a667/jo#

2. SITE LOCATION

2.1 Site-centre location [decimal degrees]:

[Back to top](#)

Longitude 6.33377
Latitude 49.52989

P	1381	Dicranum viride			p				V	M	B	B	B	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria			p				R	M	B	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar			p				R	M	B	C	B	B
M	1323	Myotis bechsteinii			r	100	200	i	P	G	B	B	B	B
M	1321	Myotis emarginatus			r	500	1000	i		G	A	B	C	A
M	1324	Myotis myotis			c				R	G	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			r	200	300	i		G	A	B	B	A
F	1134	Rhodeus sericeus amarus			p				P	DD	D			
A	1166	Triturus cristatus			p				R	M	B	A	B	A

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

Species			Population in the site					Motivation						
Group	CODE	Scientific Name	S	NP	Size		Unit	Cat.	Species Annex		Other categories			
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D
I		Aeschna grandis						P			X			
I		Aeschna mixta						P			X			
I		Apeira syringaria						P			X			
I		Aricia agestis						P			X			
I		Brachytron pratense						P			X			
I		Chorthippus albomarginatus						P			X			
P		Eleocharis acicularis						P			X			
I		Emmelia trabealis						P			X			
I		Euthystira brachyptera						P			X			
M	1363	Felis silvestris						P	X		X			
A	1203	Hyla arborea						V	X		X			
R	1261	Lacerta agilis						P	X		X			
I		Lestes dryas						P			X			
I		Metrioptera roeseli						P			X			
P		Najas marina						P			X			
M	1331	Nyctalus leisleri						P	X		X			
M	1329	Plecotus austriacus						P	X		X			
P		Poa palustris						P			X			
P		Rhinanthus alectorolophus						P			X			

P		Rhynchossteigiella jacquinii						P			X			
P		Rumex hydrolapathum						P			X			
I		Scopula tessellaria						P			X			
P		Scrophularia auriculata						P			X			
I		Sympecma fusca						P			X			
P		Tamus communis						P			X			

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, Fu = Fungi, I = Invertebrates, L = Lichens, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **CODE:** for Birds, Annex IV and V species the code as provided in the reference portal should be used in addition to the scientific name
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting, (see [reference portal](#))
- **Cat.:** Abundance categories: C = common, R = rare, V = very rare, P = present
- **Motivation categories:** **IV, V:** Annex Species (Habitats Directive), **A:** National Red List data; **B:** Endemics; **C:** International Conventions; **D:** other reasons

4. SITE DESCRIPTION

4.1 General site character

[Back to top](#)

Habitat class	% Cover
N17	4.8
N23	0.4
N26	10.6
N16	40.5
N07	4.1
N27	26.0
N21	3.3
N10	4.6
N09	0.7
N06	5.0
Total Habitat Cover	100

Other Site Characteristics

Situation :La zone couvre la vallée supérieure de la Moselle et une partie de l'arrière-pays, des trois frontières à Schengen jusqu'à Stadtbredimus.Milieu physique :Le fond de la vallée se situe sur les fonds alluviaux quaternaires de la Moselle, constitués de sables et de graviers. Les collines de la vallée de la Moselle sont principalement formées par les couches du Keuper à marnolites compactes et marnes bariolées où sont intercalés de minces bancs de dolomie gris-clair. Localement, affleurent les couches du Siegenien inférieur et supérieur et des éboulis de pentes. Sur le plateau au sud-ouest de la zone affleurent les couches du Sinémurien inférieur. L'extrémité sud du pays est formée par les couches du Muschelkalk. La majeure partie de la zone est couverte par des sols argileux à argileux lourds, non gleyifiés ou localement modérément gleyifiés (plus de 3/5e de la surface du site) et des alluvions (1/5e).Occupation du sol :L'utilisation viticole domine le paysage des terrasses de la Moselle. Sur les sols plus lourds on retrouve des pâtures et prairies ou des forêts. Un peu plus de la moitié du site est occupée par des forêts, dont essentiellement des forêts feuillues (9/10e). Les formations les mieux représentées sont les hêtraies. La région du Keuper est largement occupée par des vergers à haute tige et des labours souvent de faible étendue. Le haut plateau du Sinémurien constitue une terre agricole par excellence. Les cultures annuelles couvrent environ 1/30e de la zone. 1/5e de la surface sont des prairies, majoritairement exploitées de façon assez intensive mis à part quelques prairies humides peu ou non fertilisées et des prairies mésophiles de fauche. La zone du Haff Réimech est surtout dominé par les étangs, les zones humides à roseaux et les bords boisés.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite 11 types d'habitats de l'annexe I, dont trois sont prioritaires.Un fort intérêt de la zone est la présence d'étangs issus de l'exploitation des dépôts de graviers de la Moselle, correspondant aux lacs et plans d'eaux eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) et abritant des espèces de l'annexe II, notamment le Triton crêté Triturus cristatus et la Bouvière Rhodeus sericeus amarus. Autour des plans d'eau, le long du Aalbach ainsi qu'un bras mort de la Moselle des forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*), habitat prioritaire, sont bien représentées et accompagnées par endroits par des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430).Dans l'arrière-pays de la Moselle des prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

(6510) peuvent être rencontrées. Ces prairies mésophiles ainsi que humides accueillent le Cuivré des marais *Lycaena dispar*. La zone héberge la seule colonie de reproduction du Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* du pays qui en même temps est une des plus importantes de nos régions, et présente par conséquent un intérêt majeur pour la conservation de cette espèce de chauves-souris de l'annexe II. Le même site abrite également une colonie du Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et les deux espèces chassent au niveau des milieux ouverts ou de transition vers les milieux forestiers. Les autres habitats les plus intéressants de la zone sont ceux liés aux substrats calcaires et présentant de fortes pentes ou éboulis. Ainsi, les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (6210*), riches en espèces, sont à mentionner aussi bien que les quelques forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) accompagnées de pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210). Au niveau de ces habitats, dont les deux premiers sont prioritaires, l'espèce de papillon également prioritaire Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*) a été recensée. À noter encore un site avec des plans d'eau oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (3140). En ce qui concerne les autres habitats forestiers, on rencontre majoritairement des hêtraies notamment de l'Asperulo-Fagetum (9130), tandis que les chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160) sont également bien représentées. Au niveau de ces habitats il y a lieu de citer la présence du Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*, de la Barbastelle d'Europe *Barbastellus barbastellus* et du Grand Murin *Myotis myotis*, trois autres espèces de chauves-souris de l'annexe II, ainsi que du Dicrane vert *Dicranum viride*, espèce de mousse figurant sur la même annexe II. Finalement, quelques cours d'eau de la zone présentent des caractéristiques des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260), et confèrent à la zone un intérêt pour la conservation des espèces de poissons et notamment pour le Chabot commun *Cottus gobio*. Autres intérêts écologiques : La zone, avec ses plans d'eau des anciennes gravières de la Moselle, revêt une grande importance pour les espèces d'oiseaux nicheurs et migrateurs associées aux milieux aquatiques, visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux ». Pendant que le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, la Râle d'eau *Rallus aquaticus*, ainsi que les Rousserolles turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* et effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* nichent de manière cachée dans les roselières de la zone, la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* peut être observée nichant sur des radeaux de nidification. D'autres espèces nicheuses au niveau des étangs de Remerschen sont les Fuligules morillon *Aythya fuligula* et milouin *Aythya ferina*, la Sarcelle d'été *Anas querquedula*, ou le Martin pêcheur *Alcedo atthis* et on y retrouve la plus grande colonie nicheuse de l'Hirondelle des rivages *Riparia riparia*. Le Gorge-bleue à miroir *Luscinia svecica* y est également rencontré en période de nidification. À mentionner encore l'espèce nicheuse phare de la zone, à savoir le Grèbe huppé *Podiceps cristatus*, même s'il n'est pas visé par l'article 4. La Rémiz penduline *Remiz pendulinus* et le Pic cendré *Picus canus* nichent dans les forêts alluviales limitrophes et le Petit gravelot *Charadrius dubius* sur les graviers du site. Au-delà, un grand nombre d'espèces peut être rencontré au niveau de ces habitats en halte de migration ou en hivernage, dont notamment la Marouette ponctuée *Porzana porzana*, le Busard des roseaux *Circus aeruginosus*, le Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*, la Bécassine des marais *Gallinago gallinago*, les Chevaliers sylvain *Tringa glareola* et gambette *Tringa totanus* ou encore le Combattant varié *Philomachus pugnax*. Dans les vignobles, l'Alouette lulu *Lullula arborea* peut être rencontrée en période de nidification, ainsi que le Torcol fourmilier *Jynx torquilla* et la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, qui sont également présentes dans au niveau des pelouses sèches, prairies et vergers de la zone. Au niveau des nombreuses hêtraies de la zone il y lieu de mentionner notamment le Pic noir *Dryocopus martius* et au niveau des chênaies ou forêts alluviales le Pic mar *Dendrocopos medius*. À citer encore la Bondrée apivore *Pernis apivorus* qui niche dans les lisières forestières et chasse au niveau des habitats semi-ouverts, et le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* pour lequel les quelques parois rocheuses de la zone présentent un site de nidification. En outre de l'avifaune, un nombre impressionnant d'autres espèces rares et/ou menacées est présent en raison de la grande diversité du site. Au niveau des plans d'eau et zones humides il y a lieu de citer la Leucorrhine à large queue *Leucorrhinia caudalis* ainsi que la Rainette verte *Hyla arborea* dans l'arrière-pays. En ce qui concerne les reptiliens, le Lézard des murailles *Podarcis muralis* est rencontré au niveau des murs en maçonnerie sèche dans les vignobles tandis que le Lézard des souches *Lacerta agilis* est présent au niveau des pelouses sèches et autres habitats ouverts et semi-ouverts riches en structures paysagères. Les forêts de la zone abritent le Muscardin *Muscardinus avellanarius*, et constituent un corridor important pour le Chat sauvage *Felis silvestris*. À noter encore le grand nombre de Bryophytes calciphiles très rares présents dans la zone.

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
M	G01.01		i
H	J02.05.02		i
H	G01.03		i
M	K02.03		i
H	F02.03		i
L	G02.08		i
H	G01		i
L	D03.02		i
M	B02		i
M	K02		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
M	A04.02		i
M	B02.01.01		i
M	A03.02		i
M	B02		i
L	D03.02		i
L	L08		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

DIEDERICH, P., 1978;Die Flora der Baggerweiher. - In Jeunes et Environment: Baggerweiher Remerschen/Wëntreng. Erhuelung an Naturschutz oder Ausverkauf vun enger Landschaft: 29-35ECOTOP , 1995;Untersuchungen zum Vorkommen des Laubfrosches (Hyla arborea L.). - Im Auftrag von Eaux et Forêts, Luxembourg.ERPELDING, André (1989):, 1989;Beitrag zur Kenntnis der Schwebfliegenfauna Luxemburgs (Diptera, Syrphidae). Paiperlek 11(1), 17-29.FABER T., 1975;Etude phytosociologique et à la protection des biotopes humides au Gr.-Duché de Luxembourg. Memoire d'aspirant professeur de Lycée. Medernach.. GEREND, Raoul (1994):, 1994;Nachweis neuer und interessanter Libellen aus Luxemburg nebst einer provisorischen Fassung der Roten Liste der einheimischen Odonaten (Insecta, Odonata). Bull. SNL 95(1994), 299-314GLODEN, R., 1982;Beobachtungen der Vogelwelt im Kiesgrubengebiet Wintringen / Remerschen und im "Haff Réimech" aus den Jahren 1825.KLOPP, Fernand (1988):, 1988;etude floristique de pelouses seches sur Keuper au Luxembourg. Memoire presente a l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires de Nancy en septembre 1988en vue de l'obtention du grade d'ingenieur agronome. MASSARD, Jos A. (1987):, 1987;Note sur la presence de l'Hydrozoaire Cordylophora caspia (Pallas, 1771) dans la Moselle allemande et luxembourgeoise.Bull. SNL 87(1987), 75-83.MOES, Marc (1993):, 1993;Untersuchung zur Verbreitung und Okologie des Wildkatze (Felis silvestris silvestris) in Luxembourg.MOUSSET, Alfred (1981):, 1981;Les Coleopteres des sablieres de Remerschen-Wintrange. - SNL83-84(1978-1979),53-70REICHLING, Léopold (1981):, 1981;30 annees d'observations floristiques au Luxembourg 1949 - 1979. Bull. SNL 83-84(1978-1979), 75-95.REICHLING, Léopold (1987):, 1987;Travaux de la Societe. Excursion du 13 juillet 86. Bull. SNL87(1987), 122-123.TESTER, U., 1990;Artenschutzprojekt Laubfrosch für das Grossherzogtum Luxemburg. - Basel, im Auftrag von Eaux et Forêts: 9 p.THORN, M., GRÜN, J., 1977;"Am Aussterben so ganz nebenbei": Amphibien und Reptilien. In Baggerweiher Remerschen-Wëntreng. - Jeunes et Environnement Luxembourg: p. 53WERNER, J., 1985a;Einige Moose der Dreiländerecke bei Schengen - Bulletin de la Société des Naturalistes Luxembourgeois, 85 (1980-82): 77-81ZEYEN & BAUMANN, 1989;Naturschutzgebiet in den Baggerweiher Haff Reimech und Taupeschwues (Teil 1 + 2 + Karten). - Ministère de l'Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Luxembourg.ZEYEN et BAUMANN, 1993;Dossier de classement : La réserve naturelle "Reckingerhaff - Weiergewan - Hesslergerbaach - Erpeldengerbaach" (RN ZH 55 et 56)

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU02	26.3	LU07	26.8		

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU02	Grouf	+	5.9
LU02	Strombiereg	+	1.7
LU02	Reckingerhaff-Weiergewan	*	8.3
LU02	Haff Réimech - Baggerweieren	+	4.7
LU02	Grouf	*	3.1
LU02	Haff Réimech - Taupeschwues	+	0.7
LU02	Kuebendällchen	+	1.9
LU07	Haff Réimech	*	26.8

designated at international level:

Type	Site name	Type	Cover [%]
ramsar	Haff Réimech	*	11.5

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Région de la Moselle supérieure ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a667/jo#

6. SITE MANAGEMENT

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/>	Yes	Name: Maßnahmenplan Natura 2000 für das Gebiet LU0001029/LU0002012"Haff Réimech et Région de la Moselle supérieure" Link: https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/natur/natura2000/lu0001029-lu0002012.pdf
<input type="checkbox"/>	No, but in preparation	
<input type="checkbox"/>	No	

6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestion La grande diversité des milieux nécessitera l'élaboration de plans de gestion spécifiques adaptés aux espèces et aux habitats présents. Les propos qui suivent ne peuvent être que des recommandations fort générales. Les pelouses calcaires du site sont souvent menacées par l'abandon ayant comme conséquence une recolonisation forestière faisant disparaître les espèces caractéristiques de ce type de milieu. Une gestion extensive de ces milieux par pâturage ou fauchage est nécessaire afin de sauvegarder leur haute valeur biologique. La gestion des prairies maigres de fauche pourra être assurée au moins en partie moyennant des contrats de gestion à conclure avec les exploitants. La végétation des rives exondées des étangs des anciennes gravières nécessitera la création de perturbations afin de recréer des stades pionniers. En effet, la recolonisation forestière par des saules menace ce type d'habitat très particulier jadis maintenu par l'exploitation des couches de graviers. Les mégaphorbiaies ainsi que les restes de forêts alluviales présentes dans le site constituent des témoins importants de ce type d'habitat jadis assez répandu le long de la Moselle. La gestion à y appliquer se limitera au minimum. La présence de certains habitats particuliers comme par exemple les bords de rivières érodés servant de lieu de nidification à l'hirondelle des rivages, devront être entretenus artificiellement puisque la Moselle a été canalisée et ne peut plus recréer ce type d'habitat lors des crues hivernales. Pour les forêts de ravins ainsi que pour les hêtraies calcicoles, la gestion devrait optimiser leurs fonctions écologiques aux dépens de leur fonctions économiques. Les autres types de forêts feuillues devraient être gérées selon les principes d'une sylviculture proche de la nature. Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont :

- 1° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (3140) et des lacs et plans d'eaux eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition (3150) : a) préservation et restauration des plans d'eau ; b) aménagement de nouveaux plans d'eaux ; c) aménagement de bandes de protection herbagères autour des plans d'eau ;
- 2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Triton crêté *Triturus cristatus* : a) préservation et restauration des plans d'eau, ainsi que des zones humides, boisements feuillus et structures paysagères limitrophes ; b) amélioration de la connectivité écologique ;
- 3° rétablissement de l'état de conservation favorable de la Bouvière *Rhodeus sericeus amarus* : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; e) maintien et amélioration des populations des bivalves ;
- 4° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*) : a) préservation et restauration et extension surfacique des forêts alluviales ; b) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau ; c) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; d) abandon de l'exploitation ;
- 5° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (6430) : a) préservation, restauration et extension surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ; b) fauchage très tardif voire pluriannuel ;
- 6° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 7° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré des marais *Lycaena dispar* : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage très tardif ; c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ; d) amélioration de la connectivité écologique ; e) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 8° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des populations du Murin à oreilles échanquées *Myotis emarginatus* et du Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* : a) préservation et restauration des pâtures riches en structures paysagères telles que vergers, bocages, bosquets et ripisylves, ainsi que des lisières forestières structurées ; b) amélioration de la connectivité écologique ; c) renonciation à l'emploi d'insecticides ; d) prévention de la pollution lumineuse ;
- 9° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (6210*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des pelouses sèches ; b) maintien et amélioration de la diversité structurale ; c) gestion par pâturage ou fauchage extensif ; d) renonciation à l'emploi de fertilisants ;
- 10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180*) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement d'îlots de vieillissement ;
- 11° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210) : a) préservation et restauration des roches et falaises ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des falaises ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ;
- 12° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de l'Écaille chinée *Callimorpha quadripunctaria* (syn. : *Euplagia quadripunctaria*) : a) préservation et restauration des herbages, bandes herbacées, mégaphorbiaies, structures paysagères et lisières forestières structurées ; b) renonciation à l'emploi d'insecticides ;
- 13° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum (9130) : a) préservation, restauration et extension

surfacique des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d)aménagement de lisières structurées ;e)aménagement d'îlots de vieillissement ;f) désignation de forêts en évolution libre ;14°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des chênaies pédonculées ou des chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli (9160) :a)préservation et restauration des futaies feuillues ;b)préservation et restauration des micro-stations ;c)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;d)aménagement de lisières structurées ;e)aménagement d'îlots de vieillissement ;15°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des populations du Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* et de la Barbastelle d'Europe *Barbastellus barbastellus* :a) préservation et restauration de futaies feuillues stratifiées irrégulières présentant des strates herbacées et arbustives ;b)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;c)préservation et restauration de mardelles ;d) aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;16°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Grand Murin *Myotis myotis* :a)préservation et restauration de futaies feuillues de classes d'âge avancées ;b)aménagement de lisières structurées et d'îlots de vieillissement ;c)préservation et restauration des bocages, bosquets et ripisylves ;d)amélioration de la connectivité écologique ;e)prévention de la pollution lumineuse ;17°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Dicrane vert *Dicranum viride* :a)préservation et restauration des futaies feuillues ;b)préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ;c)aménagement d'îlots de vieillissement ;18°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion (3260) :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau ;b)restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ;19°maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Chabot commun *Cottus gobio* :a)maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie des cours d'eau ;b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ;c)rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ;d)aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001029

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).